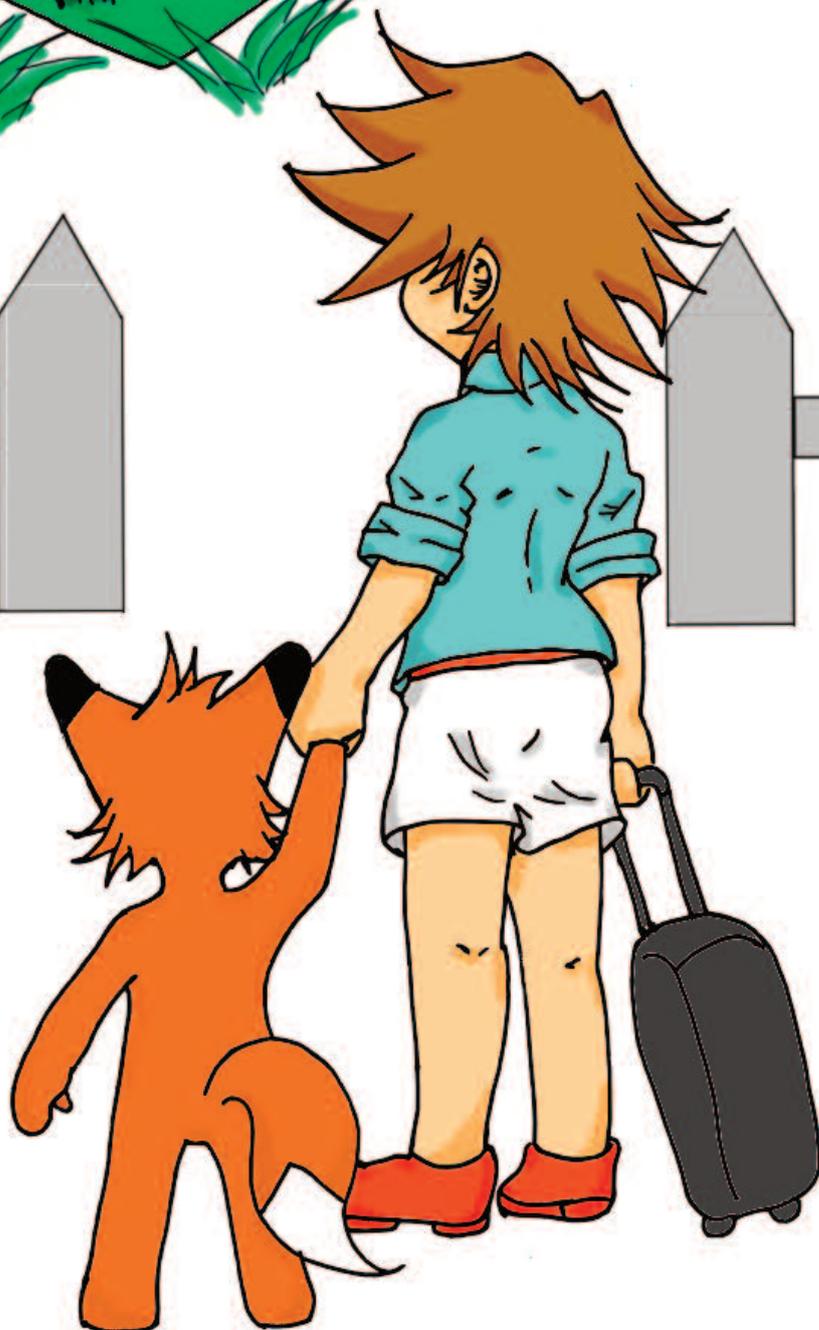
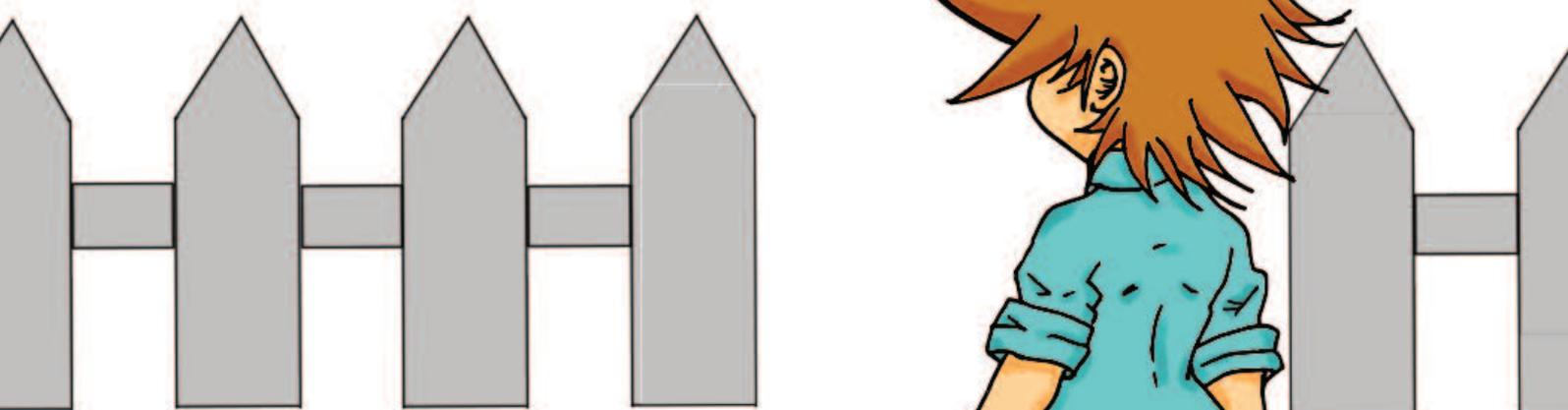


ASSOCIATION GUY RENARD



Rapport d'activité
2015





Sommaire

Mot du président p. 4

Permanence p. 9

Logements relais p.13

Représentants des usagers p. 17

Guy Renard et ses adhérents p. 20

Rapport financier p. 22

Remerciements p. 27



Mot du président

En cette période anniversaire de la naissance de Guy Renard, ce rapport moral est le 73ème qu'un président présente à l'Assemblée générale de notre Association. Une Association qui, tout en étant une respectable dame âgée (qui se porte bien néanmoins), reste indéfiniment jeune, non seulement parce qu'elle accueille les générations successives qui s'y côtoient, mais aussi et surtout parce que c'est toujours vers les jeunes, étudiants et lycéens, que son action s'exerce en priorité.

Les 8 membres du Conseil d'administration se réunissent régulièrement (environ 9 fois dans l'année), pour préparer les activités, qu'Henry et Sandrine, nos deux salariés, mettront ensuite en œuvre. Pour remplacer Bernard Scemama, qui habite désormais trop loin pour se rendre disponible, le CA a coopté Guillaume Baulande, l'un des jeunes bénévoles les plus assidus et les plus efficaces depuis plusieurs années. A noter que notre local de la rue Joanès a connu quelques travaux de rénovation (d'autres travaux sont programmés). N'hésitez pas à nous rendre visite. Vous verrez qu'on y travaille beaucoup.

Notre journal trimestriel constitue toujours un lien fidèle et régulier entre nos adhérents. Ils y trouvent les habituelles rubriques et notamment le Roman de Renard, dans lequel chacun peut donner de ses nouvelles et lire des informations sur d'anciens amis ou connaissances. L'impression du journal a été exter-

nalisee auprès d'un ESAT.

Les Parisiens et Franciliens sont privilégiés, puisqu'ils peuvent bénéficier des visites culturelles, organisées par Fernand Mary (Sandrine prend le relais) et qui bénéficient du concours d'Odile Dupeyrat, conférencière professionnelle. En 2015, la richesse et l'intérêt culturels de ces sorties ne se sont pas démentis. Les participants ont pu voir Fragonard Amoureux (Musée du Luxembourg), les mystères d'Egypte (Institut du monde arabe), l'exposition Vigée-Lebrun (au Grand Palais), une collection de portraits à la Cour des Médecins (Musée Jacquemart-André). Tout dernièrement, juste avant notre Assemblée générale, c'était une exposition sur les robes de la comtesse Greffuhle, puis une autre sur les trésors des musées de Budapest. Nos relations avec la Fondation santé des Etudiants de France sont toujours aussi étroites et amicales. Guy Renard a participé à la cérémonie de départ à la retraite de Gérard Pinson, directeur général. Le lien avec les instances est assuré par le Président de Guy Renard, qui est aussi le Trésorier de la Fondation. Une rencontre consacrée à l'activité de notre Association et à ses projets va avoir lieu ces jours-ci avec le nouveau Directeur général.

C'est dans le cadre de ces relations que nous participons aux commissions des usagers (les CRUQPC) de plusieurs établissements de la Fondation. Chacune demande au moins 4 réunions annuelles et nos

représentants (Sandrine à Ed. Rist, Henry à P. Daguët, Guillaume à G. Heuyer) assurent, en outre, des permanences régulières (jusqu'à 8 pour Sandrine à Ed. Rist !) qui permettent un contact rapproché avec les patients. Cette activité demande de la disponibilité, compte tenu de la manière dont nous la concevons. Aussi avons-nous préféré, en attendant de mobiliser de nouveaux bénévoles, nous limiter en 2015 à ces trois établissements et à refuser, provisoirement, les demandes supplémentaires provenant de la Fondation et, a fortiori, d'autres établissements hospitaliers qui nous sollicitent. Guy Renard participe activement au collectif des associations agréées (le CISS- IDF) comme représentants des usagers, notre chargé de mission en étant le secrétaire général adjoint.

La permanence et le site internet sont étroitement liés. Le site constitue la plateforme principale grâce à laquelle les internautes peuvent trouver des réponses à leurs questions dans les fiches détaillées. Si leur interrogation est complexe, ils peuvent contacter par téléphone ou mail les référents de l'Association. C'est un processus en deux étapes qui permet d'éviter les questions redondantes et seules les sujets demandant une attention particulière parviennent à la permanence de Guy Renard.

Le site Internet a enregistré plus de 3000 visiteurs par mois en moyenne (environ 37 000 sur l'ensemble de l'année 2015). Il a été réorienté sur notre cible privilégiée comme nous le souhaitions. Les étudiants représentent 46% des affaires. Les jeunes posant eux-mêmes leurs questions représentent 68% du total. Les autres interrogations se répartissent entre les parents (9%), des proches (16%), les assistantes sociales et assimilées (7%). Quant aux catégories de publics concernées, ce sont principalement des personnes en situation de handicap (62%), des personnes malades (27%) mais aussi des personnes sans problème de santé (11%).

Aux yeux du public, Guy Renard est clairement identifiée comme une association actrice du handicap et de la maladie dans le milieu étudiant et jeune. Les thématiques abordées sont la formation (18%), le droit de la santé (14%), les aides financières (14%), la protection sociale (11%) et le logement (7%). Dans la population souffrant d'un handicap, ce sont surtout les personnes souffrant d'un trouble psychique qui contactent l'Association (63% contre 26% pour les handicapés moteurs).

A noter la difficulté de convertir les consultants ponctuels en adhérents (le taux d'adhésion n'est que de 5%). C'est un sujet de réflexion permanent.

Guy Renard poursuit la gestion de l'appartement-relais de Paris, avec la clinique G. Heuyer. Cette gestion occupe 10% du temps de nos salariés. En 2015, nous avons connu quelques difficultés, le taux d'occupation n'ayant pas été régulier. Mais la clinique G. Heuyer,

à qui incombe la responsabilité de proposer les locataires, a pu compenser les pertes financières comme le prévoit la convention qui nous lie.

Dans ce domaine, l'année 2015 a surtout été consacrée à la mise en place d'une maison-relais à Sablé-sur-Sarthe, avec la clinique P. Daguët. Cette action a été chronophage mais, grâce à l'expérience acquise, l'opération a été menée à bien en un an, alors qu'il en avait fallu trois pour monter le projet de G. Heuyer. La maison-relais fonctionne depuis janvier 2016. Au nom du Conseil d'administration, je tiens à féliciter nos salariés, nos bénévoles, pour le travail considérable accompli (négociations, recherche de subventions, démarches multiples, obtention d'agrément, écriture et réécritures de conventions et du bail, acquisition, transport et installation du mobilier, accueil des locataires, ...).

Il y a encore d'autres projets d'appartements-relais mais, dans ce domaine comme pour toutes nos actions, nous avançons avec mesure, dans le souci de stabiliser une réalisation avant d'en entamer une nouvelle.

Le conseil d'administration de Guy Renard a beaucoup d'ambition et beaucoup d'idées pour notre Association, mais il tient à conduire les projets avec sagesse. Parce qu'il doit à nos adhérents ce parti pris d'audace, assorti de gestion prudente. Vous avez d'ailleurs pu mesurer le renouveau des actions de Guy Renard, depuis plusieurs années, sans que leur réalisation n'ait porté atteinte à nos capacités matérielles et financières. Nos trésoriers, Claude Teissier et Alexis Fache y veillent d'ailleurs, tout particulièrement.

Mais le principal défi qui nous attend, si nous voulons encore progresser, et répondre davantage aux besoins des jeunes malades et handicapés, c'est d'élargir le cercle des jeunes bénévoles qui font vivre notre association. C'est ce noyau dynamique qui constitue la véritable richesse de Guy Renard. Plus il augmentera, plus Guy Renard progressera.

Dans cette attente et dans cet espoir, pour conclure, et sans jeu de mot, je dirais que Guy Renard est une association de malades qui se porte bien !

Jacques Ferstenbert



Historique

La naissance de l'Association Guy Renard n'est dissociable, ni de la Fondation Sanatorium des Etudiants de France (devenue Fondation Santé des Etudiants de France en octobre 1961), ni de l'AES (Association des Etudiants en Sanatorium) qui regroupait les étudiants malades.

Le Projet de créer une association regroupant les anciens malades membres de la Fondation émergea dès 1942, face aux difficultés liées à la reprise de leurs études. Parmi les fondateurs du projet et de l'association figuraient le Docteur Daniel Douady (Directeur Général de la Fondation) le Docteur Marcel Robin, le Docteur Raymond Thibier, le Docteur Yves Bouvrain (Professeur agrégé de médecine), le Docteur Cohen, le Professeur Edouard Perroy, Messieurs Alfred Rosier, Maurice Jacques, René Martin, Monsieur Bernard Vrillon, juriste (à qui l'on doit la rédaction des statuts).

La naissance officielle de l'association date du 10 mars 1943, par le dépôt d'une déclaration à la Préfecture.

Par la suite, celle-ci sera déclarée d'Utilité Publique par décret du 12 août 1950.

Le 1er septembre de cette même année est créée et agréée le premier dispensaire Guy Renard (il se trouvait rue de Quatrefages à Paris). En novembre, paraît le premier bulletin d'information de l'Association.

En mai-juin 1953, Guy Renard et le Dispensaire s'installent dans l'immeuble du 11 rue Joanès à Paris.

L'Association comptait jusqu'à 8 500 adhérents (aujourd'hui elle en compte quelques 1200) parmi lesquels ont figuré des hommes et femmes illustres comme Roland Barthes, le dessinateur Flip (qui nous légua ses droits d'auteurs sur les milliers de renards et renardeaux qu'il dessina pour l'association...), Max Pol Fouchet, pour n'évoquer que les personnes décédées ; M. de Kemoularia (successivement chef de Cabinet de Paul Reynaud, administrateur de Paribas, représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU Dag Hammarskjöld, Représentant de la France au Conseil de Sécurité de l'ONU,) de nombreux médecins,

avocats, diplomates, professeurs d'université, ministres, et même des présidents de républiques africaines...

Les Présidents de l'Association de 1943 à aujourd'hui :

Dr Daniel DOUADY (depuis mars 1943)

Michel COUTURAUD (1946 – avril 1957)

Gérard BOULANGER (avril 1957 – mai 1958)

Dr Paul MORIN (mai 1958 – mars 1959)

Pierre LEMAIRE (mars 1959 - mars 1964)

Jean GARRIGUES (avril 1964 – janvier 2005)

Jacques FERSTENBERT (juin 2005 – à aujourd'hui)

L'Association était donc autrefois presque exclusivement consacrée à la tuberculose. Elle permettait (et permet toujours) de constituer un lien entre tous ceux et toutes celles ayant passé de longues années en sanatorium.

Elle était surtout d'un grand secours pour préparer à la sortie de cure.

Elle proposait des consultations médicales dans son dispensaire (celui-ci assurait chaque année une consultation gratuite à tous les membres et proposait par ailleurs des consultations de cardiologie, de pneumo-phtisiologie, de médecine générale, de dermatologie, de rhumatologie, d'urologie, de pédiatrie, de gynécologie, etc.), disposait d'une caisse d'entraide particulièrement utile et « active » (en 1960 on comptait plus de 222.000 NF de prêts et 34.000 NF de dons depuis sa création), aidait les jeunes étudiants et travailleurs à trouver un logement, donnait des conseils juridiques divers et variés. De plus, elle permettait aux adhérents par le biais du « roman de renard » de se donner des nouvelles (cette partie du journal annonce toujours en effet des recherches d'anciens amis, des mariages, décès, naissances).

L'entraide d'abord morale, puis matérielle, a toujours été le mot d'ordre de l'Association.

Sa vocation depuis plus de 70 ans est de répondre aux problèmes des jeunes et étudiants malades.

Equipe Guy Renard



Président

Jacques Ferstenbert

Avocat spécialisé en droit public (Cabinet Fidal), Professeur émérite des Universités à la Faculté de Droit d'Orléans



Vice-Présidente

Marie Fontaine

Juriste d'entreprise
Docteur en Droit



Secrétaire Général

Fernand Mary

Ingénieur retraité



Trésorier

Claude Tessier

Expert Comptable et
Commissaire aux
Comptes



Trésorier Adjoint

Alexis Fache

Avocat



Membre

Jan-Pierre Delaville

Ancien Chargé de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et à l'Université de Bordeaux III



Membre

Guillaume Baulande

Avocat



Membre

Paul Thevenin

Ancien Receveur général des Finances



Chargé de mission

Henry Tea

Juriste



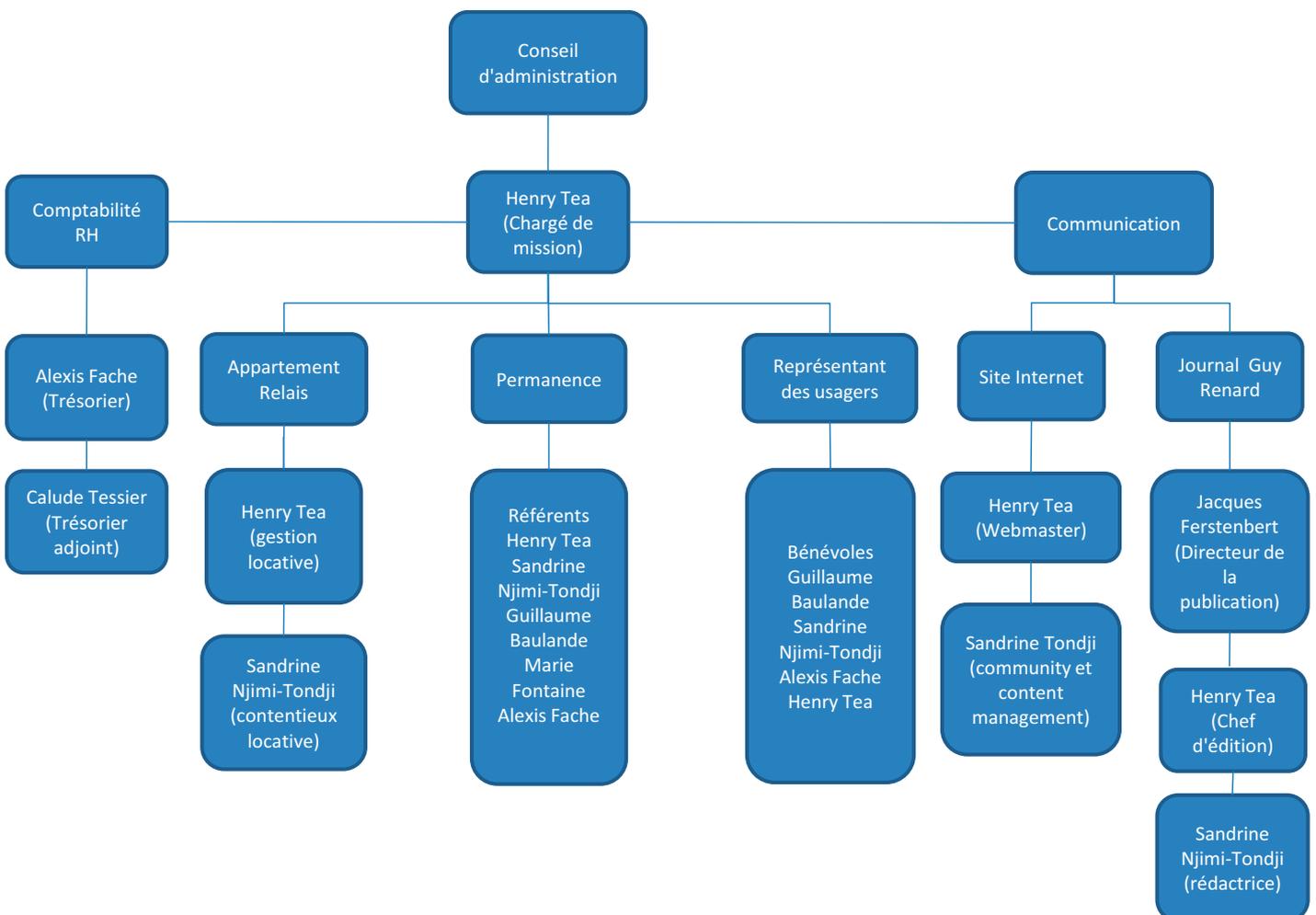
Chargé d'affaires juridiques et communication

Sandrine Njimi-Tondji

Juriste



Organigramme





PERMANENCE

La permanence et le site internet sont étroitement liés. Le site est la plateforme principale par laquelle les internautes peuvent trouver et contacter Guy Renard. Les utilisateurs du site trouvent les réponses à leurs questions grâce aux fiches détaillées en Droit de la santé, en Protection Sociale, ou Droit des Etudiants. Si leur situation est complexe, ils peuvent contacter l'Association pour des réponses plus détaillées et individualisées. Ce processus en deux étapes permet essentiellement d'éliminer les questions redondantes. Ainsi, seules les affaires demandant une attention particulière parviennent à la permanence Guy Renard.

Permanence

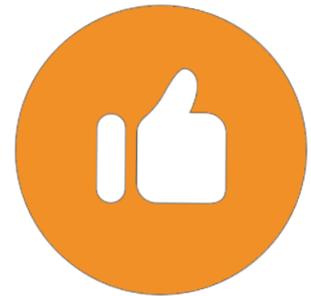
44 affaires traitées en
2015

Hausse de 4,76% de
l'activité permanence

Hausse de 200% des per-
sonnes souffrant de
troubles psy

Hausse de 42,11% des
consultations par les per-
sonnes handicapées

Taux de satisfaction



84% Sur les 48%
de retour



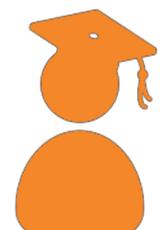
48%



52%



48%



52%

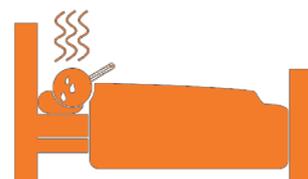
Etat de santé



62%

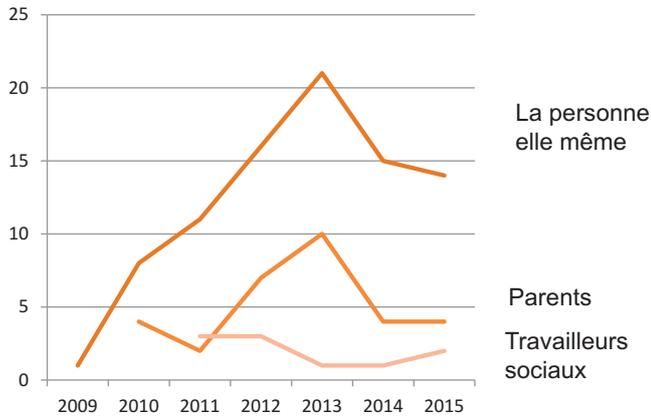


11%

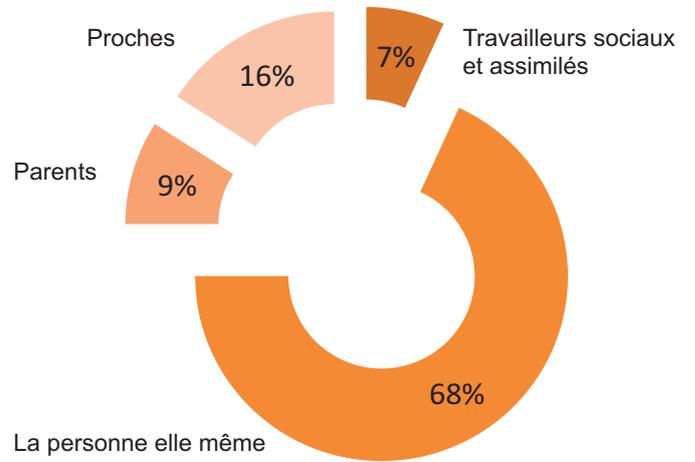


27%

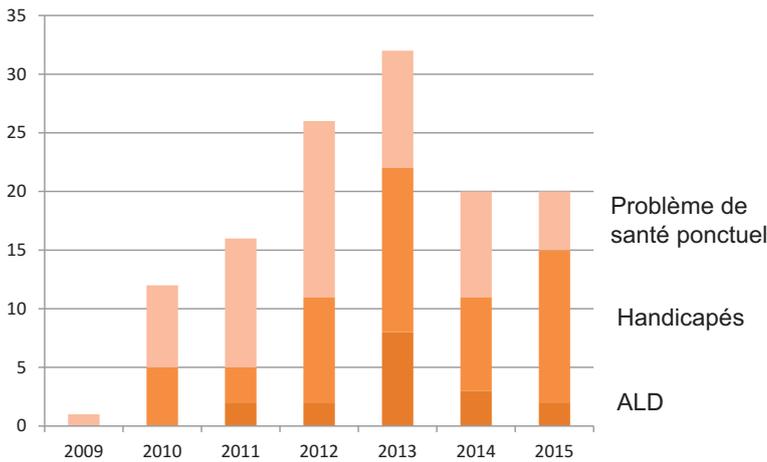
Evolution des consultations



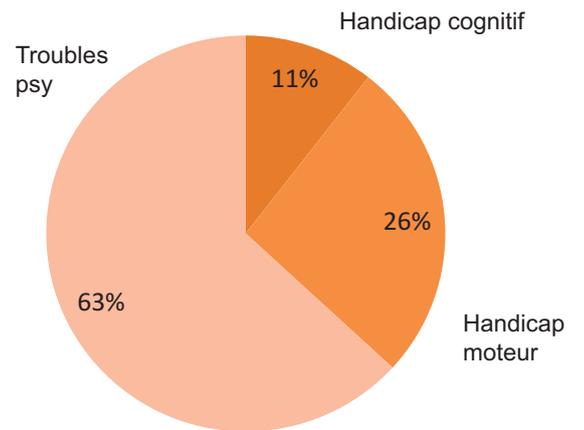
Répartition de la population



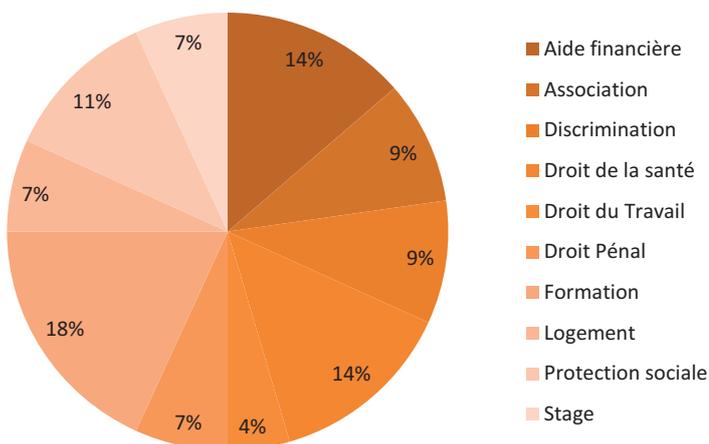
Evolution des consultations



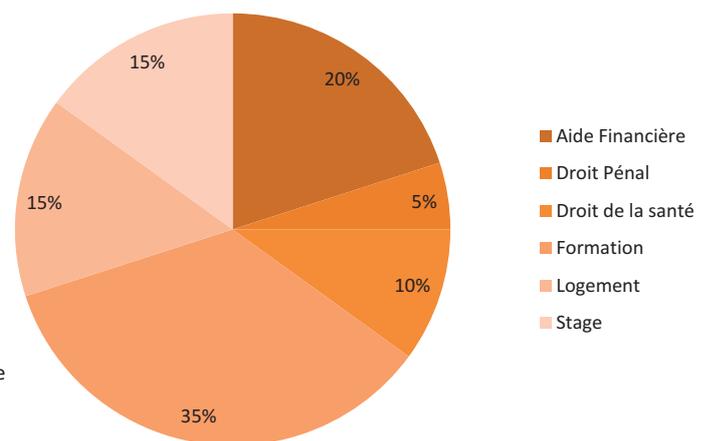
Types de handicap



Thématiques population générale 2015



Thématiques Etudiant 2015



Site internet

DROIT DE LA SANTÉ

PROTECTION SOCIALE

LOGEMENT

ANNUAIRES



Oncle Guy a besoin de toi

Pour être
Représentant des usagers en santé

Devenez Représentant des usagers avec Guy Renard

PERMANENCE



Par téléphone ou par mail, les référents de Guy Renard répondent à vos questions en Droit de la Santé et en Protection sociale, du lundi au vendredi de 13H à 18H.

[Lire la suite](#)

APPARTEMENT-RELAIS



En partenariat avec la Clinique Georges Heuyer, Guy Renard propose une approche nouvelle de réadaptation pour des jeunes souffrant de troubles psychiques.

[Lire la suite](#)

REPRÉSENTANTS DES USAGERS



Les membres de représentent les patients de l'établissement de contribuer à l'amélioration des conditions d'hospitalisation.

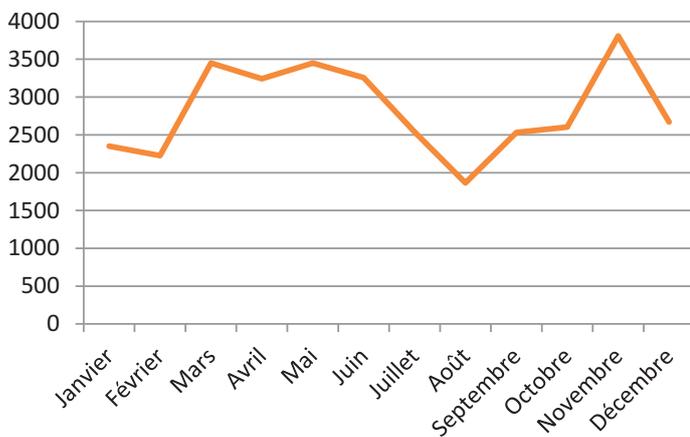
[Lire la suite](#)

QUI SOMMES NOUS ?

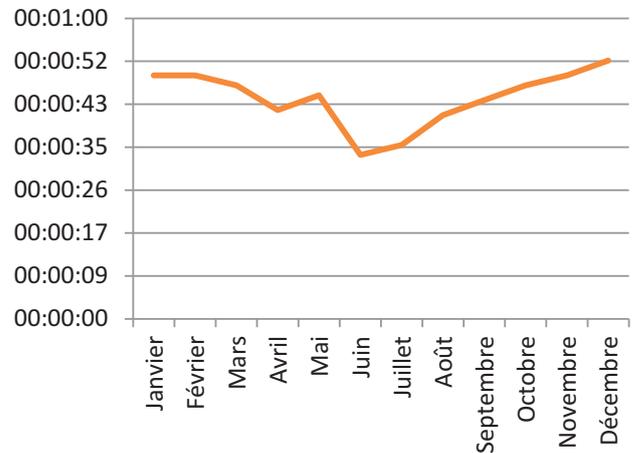
Reconnue d'utilité publique, l'association Guy Renard œuvre depuis maintenant 70 ans dans la

36895 visites en 2015, contre 11923 en 2014
3074,58 visites/mois en moyenne
Pic de visite en mars (3753 visites) et en novembre (4181)
46986 pages ont été consultés avec une moyenne de 1,28 pages par session
90% de nouveaux utilisateurs.

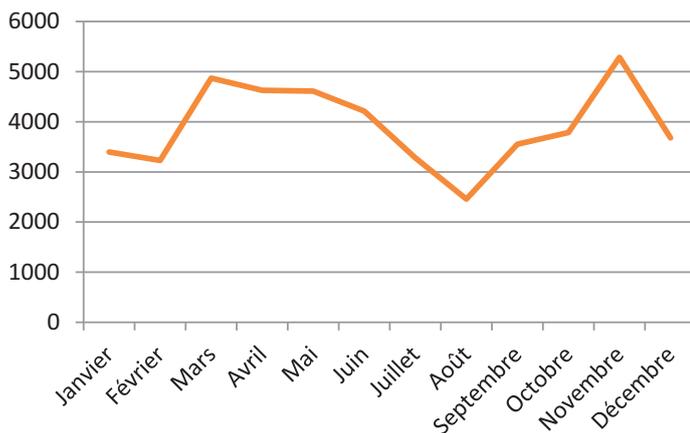
Utilisateur



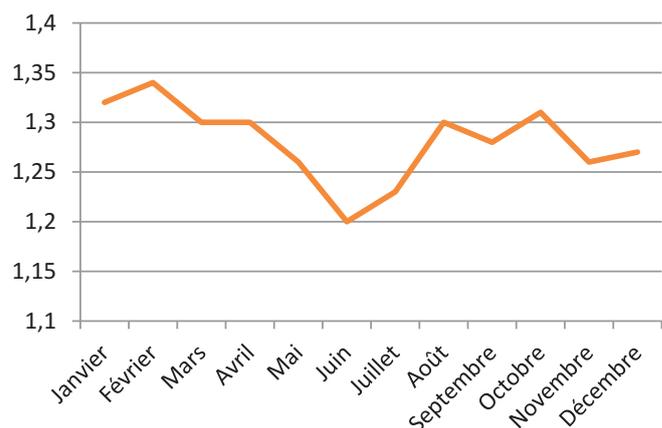
Durée moyenne des sessions



Pages vues



Pages/session





LOGEMENTS RELAIS

L'Association Guy Renard travaille sur plusieurs logements relais. L'appartement relais de Paris, en collaboration avec la clinique G. Heuyer, fonctionne depuis 2013 avec trois occupants.

En 2015, Guy Renard a poursuivi son travail avec le CSE Pierre Daguët et le département de la Sarthe. L'Association a obtenu l'agrément intermédiation et gestion locative. La recherche d'un logement destiné à accueillir les jeunes s'est faite auprès de 5 interlocuteurs locaux, que ce soit avec des agences privées, des bailleurs sociaux ou des propriétaires privés. Des campagnes de subvention et de crowdfunding ont été également lancées et ont permis par la suite d'équiper une maison située à proximité du Centre. A l'instar du logement de Paris, Guy Renard souhaite offrir à travers cette maison, une expérience de l'autonomie par le logement et favoriser l'intégration des jeunes des suites d'une période d'hospitalisation.



Appartement relais

Que pensez-vous du fonctionnement de l'appartement-relais ?

L'année 2016 a été marquée par d'importantes modifications liées notamment à la restriction de moyens (en terme de personnel) au sein de la CMU G. Heuyer, avec pour principal impact l'apparition d'un turn-over important des équipes soignantes ce qui ne permet pas un travail optimal.

Le cadre du Dispositif Appartement-Relais implique un suivi à distance des patients qui présuppose une qualité de lien établi entre eux et les soignants, la stabilité des équipes est donc essentielle. Des plaintes de nos résidents sont apparues.

Quels en sont les bénéfices attendus ou observés chez les jeunes occupants ?

Le séjour des résidents en appartement-relais vise :

- À permettre d'apprendre ou récupérer une aptitude de vie autonome (après une hospitalisation plus ou moins longue) en matière d'hygiène, d'alimentation, de gestion de budget, d'insertion dans la vie sociale.

- À renforcer leur stabilisation psychique,
- À permettre la construction d'un projet solide qui leur permettra dans un second temps de pouvoir investir :

- Un foyer,
- Une colocation,
- Un retour à domicile,
- Un appartement autonome,
- Une chambre en cité universitaire ou en CROUS...

- À soutenir les familles (réassurance) et permettre ainsi un travail de séparation efficient.

Quelles sont vos attentes pour améliorer le dispositif ?

- Renforcer l'insertion des résidents via les propositions de l'association en soutenant davantage leur adhésion active dans l'association GR.
- Renforcer l'équipe du DAR au sein de la clinique G. Heuyer pour permettre plus cohérence et de réactivité dans nos interventions auprès des résidents. Il sera

aussi essentiel de soutenir la formation des jeunes recrutés.

- Organiser une journée des appartements et maison relais (partenariat FSEF + association G. Renard)

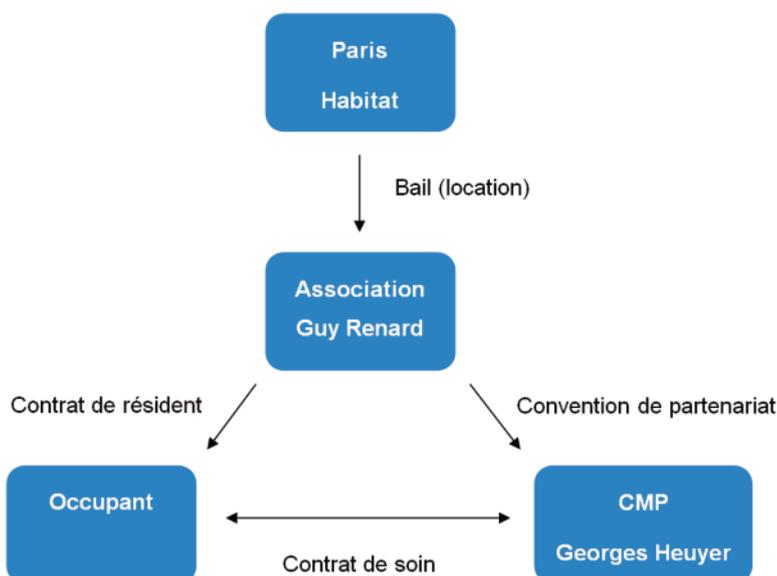
Que pensez-vous de la collaboration avec Guy Renard ?

Ces derniers mois ont permis à l'association et à l'équipe du DAR d'éprouver une relation de travail sereine et de qualité. La régularité de nos rencontres (plusieurs fois dans l'année) est sans aucun doute un atout précieux. Nous souhaitons vivement que ces rencontres pluriannuelles soient maintenues.

La copie doublée (des mails adressés aux résidents) à l'attention de l'équipe du DAR a largement contribué à l'amélioration de notre communication ainsi qu'à une meilleure réactivité.

La création d'une maison relais à Sablé-sur-Sarthe a eu pour effet d'instaurer une dynamique dont nous ressentons les effets positifs.

Equipe Georges Heuyer



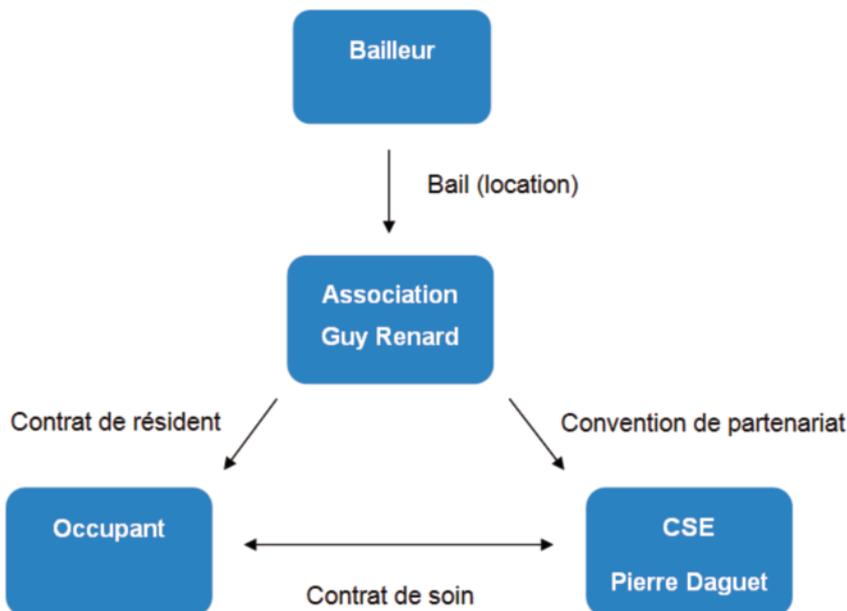
En Septembre 2014, à l'ouverture de l'unité ATHENA, hôpital de jour du centre soins études, la possibilité de la mise en place d'un appartement-relais a été évoquée. L'objectif était de proposer à aux patients-élèves les plus autonomes de faire un pas supplémentaire vers la sortie de clinique. Cela est venu de la Direction du Centre, évidemment avec l'association RENARD, sur le modèle de ce qui avait été fait à Paris avec Georges Heuyer.

Les directeurs sont en contact régulièrement par le biais des réunions de directeur de la FSEF. Et dans notre optique de l'ouverture d'un hôpital de jour, ici au Centre Soins-Etudes ; au niveau médical, ça nous paraissait pertinent de pouvoir proposer une alternative à l'hôpital de jour. Soit donc, une étape supplémentaire avant la sortie du Centre pour vivre en autonomie et en situation réelle, et réaliser ce que sera l'après-Centre, c'est-à-dire : vivre dans son appartement et gérer son quotidien, tout en ayant un contact avec l'équipe d'Athéna si besoin.

Ca permet à ces jeunes patients-élèves d'être en situation réelle de vie en autonomie, avec le côté rassurant d'être rattaché à l'équipe soignante d'Athéna, mais géographiquement proche car la maison-relais est située à 200 mètres du Centre. Donc forcément c'est rassurant, ça permet de partir (...) sans le côté complètement anxiogène de la grande marche à franchir entre le Centre et l'après-Centre où on se retrouve tout seul dans une autre ville, dans son appart'. Donc quelque part oui, c'était l'idée. Et ça fonctionne tellement bien que du coup on a décliné ça en interne avec les studios, qui n'existaient pas avant non plus. Ils fonctionnent un peu de la même manière, sauf que c'est à l'intérieur de l'établissement, au 3e étage. On leur propose de fonctionner en autonomie, ils font leurs courses... exactement comme dans la maison-relais.

Je n'ai que du positif à dire sur le partenariat avec l'association GY RENARD en termes de communication, car vous êtes très disponibles, alors que géographiquement ce n'est pas évident. Et je n'ai jamais eu aucun problème pour être en contact avec vous, échanger, et pouvoir monter des projets ensemble, ça s'est toujours fait très facilement. Non, je n'ai qu'à me féliciter du partenariat avec Guy Renard, vraiment...

Noémie Chapel
Chargée de communication
CSE Pierre Daguet



Maison Relais



Stéphanie Dupin
Cadre santé
CSE Pierre Daguet

Le projet ATHENA était le dernier service ouvert sur la structure. Au niveau scolarité, les jeunes vont souvent jusqu'à la classe de Terminale et se pose souvent le soucis du post-bac. Donc il y a eu de ce fait prise de contact auprès de l'Association GUY RENARD, de par son dispositif appartement-relais sur Paris.

Après il s'avère que leur fonctionnement est différent, car eux (l'équipe Georges Heuyer ndlr) fonctionnent davantage interservices. Malgré tout, il y a des similitudes notamment au niveau de la scolarité, car là-bas l'équipe et les jeunes se voient deux fois par semaine

Nous n'avons pas de support d'informations à laisser à l'accueil par rapport à la maison-relais, comment ça fonctionne ... Et ça ce serait un support intéressant parce que parfois les patients en parlent entre eux, mais ne communiquent pas forcément ensemble.

Je pense que la maison-relais ça permet aussi de faire une transition en douceur. Elles sont un peu dans le soin, un peu dans leur avenir, un peu dans le mieux.

Et par rapport au manque d'indication des professionnels. Il y a quelques indications, mais les équipes freinent un peu, il y a une peur de les lâcher. De plus, il faut savoir qu'en ce début d'année, on a beaucoup de nouveaux patients qu'on ne connaît pas encore. Il y a, si je ne dis pas de bêtises, 43 ou 47 personnes qui sont arrivées pour cette rentrée 2016-2017. La plupart sont arrivés au courant de l'été, donc on ne les connaît pas trop. Donc parmi eux peut-être qu'il y en a qui serait près. Alors peut-être pas tout de suite.

Déjà pour moi le fait que le Centre ait pu acheter cette Maison s'avère l'idéal. C'est plus facile.

Il y a moins de problèmes, rien qu'au niveau des transports déjà... Le gros problème ça été les transports en commun, car ça nous limitait dans la zone géographique. La maison a ses nombreux avantages mais forcément un ou deux inconvénients aussi. Mais c'est aussi pour cela que nous prévoyons 5 patients dans le futur au sein de cette maison. Je pense que ça sera mieux.

Le point important c'est que les indications médicales ou de l'équipe c'est intéressant, mais je pense que la démarche doit se faire dans l'autre sens. Il faut favoriser le fait que ce soit le patient qui ait envie d'y aller. Avec des supports d'informations, ça lui permettrait de se poser de questions, de se projeter, et de venir voir mais que ce soit sa démarche à lui. Je pense que c'est plus porteur dans ce sens là. Car ce sont eux qui le vivent, pas nous.

J'avais discuté avec l'une des précédentes occupantes et elle était effectivement très contente (...). C'est pour ça (...) les jeunes entrant dans la maison-relais, ont un pas ici dans la maison, un pas là-bas dans la clinique, et un pas sur l'avenir.

Et c'est ça aussi le projet : Faire en sorte qu'ils s'éloignent un peu tout en étant sécurisés, parce qu'on est pas loin. Les deux nouvelles occupantes par exemple, sont venues plusieurs fois me voir, et je leur ai dit s'il y a quoique ce soit vous venez à la clinique. Elles savent qu'elles peuvent t'appeler ou appeler Sandrine. Elles savent qu'il y a une sécurité, il y a un filet... Invisible mais il y a un filet. Elles le savent. Et je trouve que c'est suffisant.



REPRESENTANT DES USAGERS

Par l'arrêté n°12-493 du 5 septembre 2012 délivré par l'Agence Régionale de Santé, Guy Renard est une association agréée représentant des usagers en santé. Ainsi, elle intervient dans trois établissements de la Fondation Santé des Etudiants de France (CMP Georges Heuyer, la Clinique Edouard Rist et le CSE Pierre Daguet).

L'Association participe à l'amélioration de la qualité de soin des patients hospitalisés dans ces établissements. Notre souhait est de proposer un environnement favorable à la guérison et de maintenir les standards élevés des établissements de la Fondation. Nous pensons qu'un représentant des usagers doit participer à la vie de l'établissement à travers les CRUQ. Mais il doit surtout être au plus près des patients et les aider à être acteur de leur santé.

Cette année encore, j'ai eu la chance de représenter les jeunes malades de la Clinique médico-éducative Georges Heuyer au sein de la CRUQPC de l'établissement. L'objectif de 2016 était le même que celui de 2015 : œuvrer pour une amélioration continue de la prise en charge des malades de l'établissement. Ainsi, nous avons fait en sorte, avec l'UNAFAM, les professionnels de santé et la direction de l'établissement, d'être toujours plus à l'écoute des patients et de leurs familles. L'objectif principal de cette Commission est de concilier le bien être au quotidien des malades avec, non seulement, les contraintes liées aux soins et au fonctionnement de l'établissement, mais également, avec les contraintes légales, comme le secret médical par exemple.

Suite à la visite de certification de la Haute Autorité de Santé, nous avons constaté, outre de nombreux points forts de l'établissement, certaines choses à améliorer. Parmi les sujets importants, qui retiennent mon attention et à plus forte raison celle de l'Association Guy Renard, figure celui de la préparation pour les malades à la sortie de l'établissement. Ce point, qui a déjà fait l'objet de plusieurs remontées de la part des patients et de leurs familles, constitue donc un point de vigilance sur lequel je serai très attentif.

Aussi, depuis novembre 2016, la CRUQPC est devenue, conformément à la loi de modernisation de notre système de santé (n°2016-41) du 26 janvier 2016, CDU (Commission des usagers). Ce changement a été l'occasion pour moi de m'engager davantage dans la représentation des usagers puisqu'il m'a permis de devenir Vice Président.

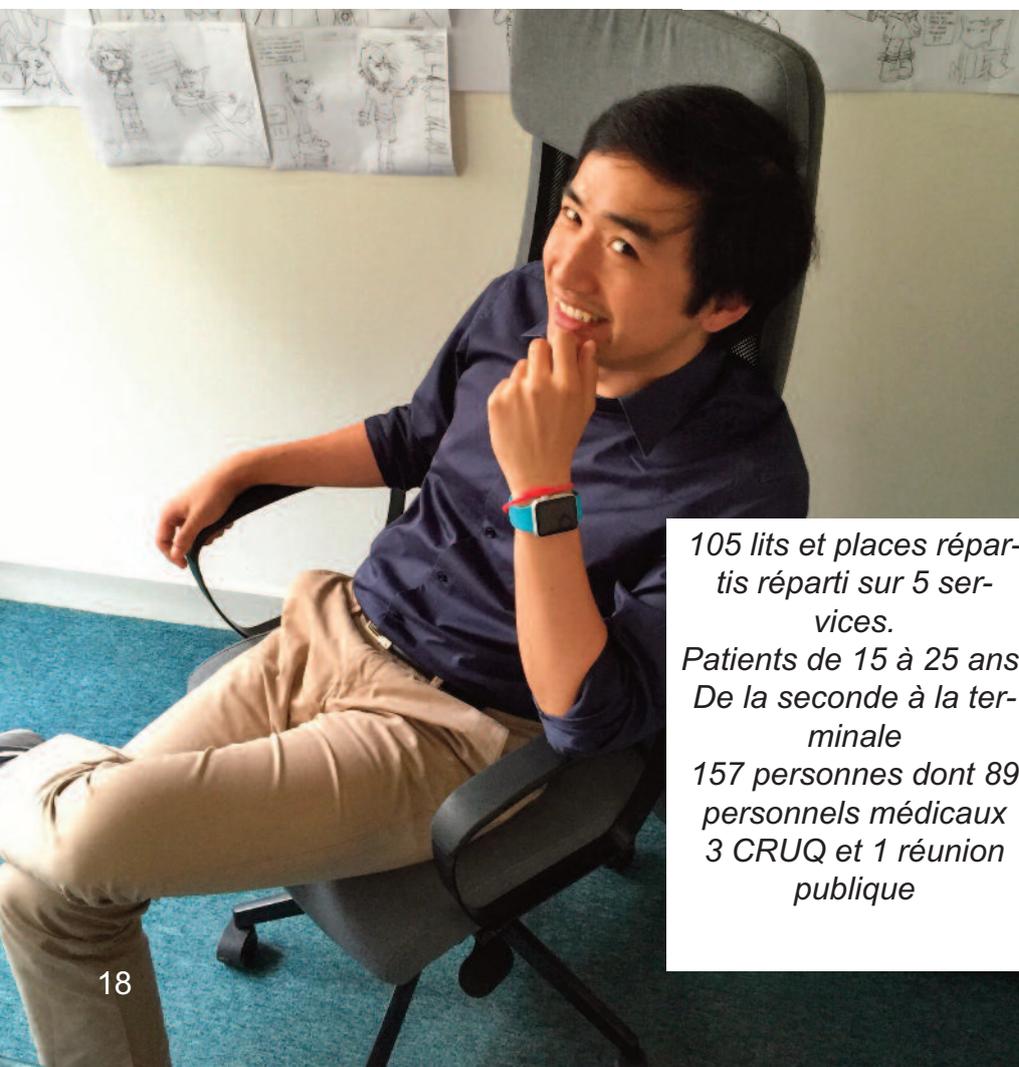
Mon objectif reste le même pour 2017, avec toutefois un vœu supplémentaire, celui de faire adhérer davantage de patients au sein de notre belle Association.



G. Heuyer en quelques chiffres

85 ETP dont 45 soignants ETP
60 lits + 15 places HDJ
Ouverture 24/7 sauf deux semaines en août.
3 réunions CRUQ en 2015

Guillaume Baulande
RU CMP Georges Heuyer



Henry Tea
RU CSE Pierre Daguët

105 lits et places répartis réparti sur 5 services.
Patients de 15 à 25 ans.
De la seconde à la terminale
157 personnes dont 89 personnels médicaux
3 CRUQ et 1 réunion publique

L'Association Guy Renard a été invitée à participer à la CRU de Pierre Daguët en 2015. Etant un établissement récent, plusieurs éléments se mettent progressivement en place. Ainsi, la CRUQ traite des procédures liées à la satisfaction du patient-élève, la procédure à suivre en cas de maltraitance interne ou externe, à la promotion de la bientraitance, etc.

Je suis très heureux de participer à la construction de la politique de qualité de Pierre Daguët et à la promotion des droits du patient. Les équipes sont accessibles et à l'écoute de la personne. J'ai également eu l'opportunité de participer à une réunion publique réunissant l'ensemble des patients et de présenter le rôle du représentant des usagers.

Notre prochain objectif est de promouvoir le droit des patients auprès des jeunes du centre et de son personnel. L'ouverture d'une permanence dédiée pour les patients peut contribuer à la remontée des plaintes et, à terme, à l'amélioration des soins.



Sandrine Njimi-Tondji
RU CMP Edouard Rist

E. Rist en quelques chiffres
186 lits
Jeunes de 13 à 25 ans
4 Réunions
8 Permanences
15 jeunes en moyenne par permanence.
Collégien, lycéen

Pour cette nouvelle année au sein de l'équipe Edouard Rist, j'ai remis ma cape de Super-Héros afin de représenter et défendre au mieux les intérêts des jeunes patients, lors des CDU.

En raison de 8 permanences et 4 CDU, mon activité de Représentante des Usagers a été très riche en 2015.

Hormis, les thèmes classiques abordés en CDU (analyse des questionnaires de satisfaction, des demandes de dossiers médicaux, des événements+ ou - graves survenus), je me suis illustrée essentiellement dans la catégorie « Plainte et réclamations », en tentant d'améliorer après chacune de mes permanences auprès des jeunes, leurs conditions de vie à l'hôpital. Cette remontée d'informations que j'opère ensuite au sein des CDU, a permis plusieurs décisions : notamment celle d'un changement de prestataire-fournisseur au niveau des cuisines : les jeunes se plaignant de repas insipides.

A l'initiative du Responsable Qualité M. Thomas CHASTAGNER* et de moi-même, accompagnés de la nutritionniste et du responsable animation, des dégustations au self ont été mises en place midi et soir afin de vérifier la qualité de la nourriture servie. Ce constat traduit ensuite sous forme de grilles de résultats, a permis de se rendre compte des

problèmes, et a donné lieu à ce changement de fournisseur en juillet 2015.

En outre, selon moi, le rôle d'un R.U, et surtout via les permanences que je réalise, s'apparente également à celui d'un médiateur. Nous sommes au plus proche du patient donc leurs interlocuteurs privilégiés pour s'exprimer sur le quotidien à l'hôpital. Plusieurs fois, j'ai été mise dans la confiance par les jeunes patients sur de mauvaises relations avec quelques membres du personnel hospitaliers biens définis... Mon rôle a alors été de tenir compte de ces accusations individuelles, de les analyser afin de dédramatiser la situation auprès d'eux, puis de promettre de faire remonter l'information lors des CDU, et de trouver une solution adaptée (écoute des deux parties, avertissement oral adressé à la personne concernée). Dans un souci d'anonymat je ne pourrai citer de noms, mais cela a permis l'apaisement de situation...

Je tiens à dire que tout ceci ne serait pas possible sans l'équipe de professionnels et le Directeur M.BRAUN, très à l'écoute et agissant de concert dans l'amélioration des conditions d'hospitalisation de leurs patients.

Participation au réseau CISS

L'Association Guy Renard participe activement au réseau des associations de représentants des usagers. Henry Tea est secrétaire général du Collectif Inter associatif sur la santé d'Ile de France. A ce titre, il participe aux nombreuses réunions de travail et contribue au développement de la démocratie sanitaire dans la région.

En 2015, Henry Tea a participé à 14 réunions de travail organisées par le CISS IDF. Les éléments débattus en réunion touchent aussi bien la gestion courante du collectif, sa politique sur la région, la rédaction d'avis sur les initiatives en matière de santé et la communication du collectif.

Dans le cadre des délégations, Henry Tea représente le CISS IDF à culture et santé. Il contribue au développement de la culture à l'hôpital grâce au label Culture et Santé qui récompense les établissements ayant une politique culturelle. Aux côtés de l'ARS et de la DRAC, le CISS IDF travaille également sur le financement

de programmes culturels à destination des patients et des professionnels de santé. La culture est une composante importante de la vie de la personne, de l'exercice de sa citoyenneté, et la maladie ne doit pas représenter un obstacle.

Le CISS IDF apporte son concours au développement de Terr e-santé, projet ambitieux proposant des solutions innovantes aux patients en matière de parcours de soins.

Enfin, l'Association Guy Renard, représentée par Sandrine Njimi-Tondji travaille avec Psycom sur plusieurs projets luttant contre la discrimination des personnes souffrant de troubles psychiques.

Chiffres réunion
14 réunions CISS IDF
6 réunions Culture et santé
5 réunions Terr e-santé
3 réunions Psycom



GUY RENARD ET SES ADHERENTS

Guy Renard est fidèle à ses traditions. L'Association propose un journal trimestriel informant les adhérents de l'actualité de Guy Renard et de la Fondation. Le journal représente ce lien indispensable, avec ce charme intime et désuet, entre les anciens adhérents.

L'Association propose également des visites de musée à ses adhérents, brève évasion culturelle avec un programme annuel. Guy Renard poursuit ses efforts pour développer des activités nombreuses et variées à destination des jeunes malades et handicapés.



Visite de musée et activités pour les adhérents

Un petit groupe de « vieilles tiges » a bravé les rigueurs de l'hiver pour pénétrer dans l'univers mystérieux et cruel des MAYAS du YUCATAN, en janvier, au Musée du Quai Branly.

En février, au Louvre, ils se sont penchés avec émotion sur les trouvailles archéologiques de l'île grecque de Rhôdes, fouilles en partie réalisées par le grand père de leur conférencière, non moins émue.

En mars, à la Pinacothèque, ce fut l'éblouissement des fresques de KLIMT, des peintures et mobilier de la Sécession viennoise; le chant du cygne de l'Empire austro-hongrois, quand régnait Sissi !

En mai, méditation, sérénité des Vierges de l'Italie ancienne : LONGHI à Jacquemart André .

En juin commencent les vacances souvent avec les petits enfants...

Retrouvailles en octobre ...en Egypte ! avec la grandiose exposition OSIRIS, à L'Institut du Monde Arabe, résultat de spectaculaires fouilles sous-marines .

En décembre la splendeur de la FLORENCE DES MEDICIS, à Jacquemart André .

Les plaisirs furent variés, il y en eut pour tous les goûts ! mais pourquoi sommes-nous si peu nombreux pour ce "bain de culture" ?

Jeunes renards et renardeaux souhaiteraient-ils y participer? il nous faudrait peut-être adapter les jours et horaires à leur demande ? à leurs disponibilités ? Manifestez-vous, apportez nous vos suggestions; (jours, horaires, sujets.) Nous pouvons tout à fait nous adapter sans négliger les souhaits des Anciens.

Odile Dupeyrat - Conférencière



15 visiteurs par visite



7 visites en 2015



1200 adhérents répartis sur la France



4 bulletins publiés en 2015



L'Association fonctionne essentiellement grâce à ses adhérents et les subventions de nombreux partenaires comme la Fondation Ronald McDonald, la Fondation Macif ou encore le CCAH. Guy Renard continue à travailler sur ses projets innovants en direction des jeunes malades ou handicapés en vue de pérenniser ces dispositifs.

Rapport du trésorier

En 2015, l'activité de l'Association a continué de s'étendre, notamment avec la création d'un nouveau logement relais, ce qui a nécessairement entraîné un accroissement de nos dépenses.

S'agissant des logements relais, l'objectif est et reste d'aboutir à l'équilibre financier, objectif qui est presque atteint.

Les recettes couvrant les différentes catégories de dépenses sont :

- Les cotisations, dont le nombre décroît d'année en année, ainsi que les dons ;
- Les subventions publiques ;
- Il a fallu céder des parts de SICAV pour financer le complément de dépenses de l'Association. En effet, le rendement des placements est beaucoup moins important qu'avant, du fait du taux d'intérêt très faible.

L'Association présente en conséquence une insuffisance de trésorerie pour l'année 2015 de 63.977 euros.

Elle se répartit comme suit :

- Appartement relais : - 2059,81 euros
- Maison relais : - 13252 euros
- Gestion courante : - 48655 euros

Les dépenses liées aux appartements relais comprennent le temps passé évalué des salariés de l'association.

De plus, pour la maison relais à Sablé Sur Sarthe, les frais de voyages sont importants en raison de la distance. Ils sont en partie compensés par une subvention de 6000€ reçue comptabilisée en recettes.

Il reste à recevoir une autre subvention de 3000 euros.

Concernant la gestion courante :

Les principales dépenses sont constituées des charges sociales et de la rémunération du personnel (28751 euros et 48 464 euros) ainsi que des charges de copropriété (ravalement, 2251 euros), le coût de la revue et des courriers de relance.

Les autres frais sont habituels et dans la continuité des précédentes années :

Les subventions reçues sont en augmentation (25510 euros) par rapport aux années précédentes.

Concernant les différentes composantes du compte de résultat on peut noter :

- Une augmentation des frais de revue, en raison de l'externalisation de l'impression et le changement du prestataire pour l'envoi du journal. (+684 euros)

Cette dépense est justifiée par le fait de décharger les salariés de l'association.

- On constate une nette baisse des frais du site Internet (-2405 euros)
- Une hausse des frais de déplacement (+2600 euros) en raison de l'installation de la maison relais à Sablé Sur Sarthe.
- En 2015 les cotisations et dons ont augmenté de 1020 euros (total : 8279 euros)

Concernant le patrimoine de l'association.

Il y a eu 8 titres cédés pour l'année 2015, pour un montant de 81438 euros.

Concernant l'appartement relais, les comptes sont équilibrés en général (en ce qui concerne les loyers payés et reçus) mais également en ce qui concerne les subventions et les travaux d'amélioration réalisés.

Pour l'année à venir, l'Association Guy Renard va poursuivre ses activités dans les mêmes conditions et par conséquent, il est prévisible qu'il y ait autant de titres vendus que l'année précédente.

Alexis Fache



Compte de résultat

Charges

	Gestion courante	AR1	AR2	Cumul
Eau			500	
EDF	800	330	1020	
Frais bureau	800			
Petit matériel		300	2000	
Entretien	500			
Loyers		14000	10320	
Charges copropriété	2300			
Prime d'assurance	380			
Documentation	800			
Honoraires	4000			
Publicité	300			
Revue	3500			
Pourboires/aides	500			
Frais de bouche	300			
Frais assemblée	1300			
Frais PTT	700			
Internet	300		430	
Frais d'exploitation			600	
Frais financiers	450			
Impôt	1200			
Salaires et charges	36700	20400	15900	
Divers	500			
Amortissement	1400	1200	650	
Totaux	56730	36230	31420	124380

Recette

	Gestion courante	AR1	AR2	Cumul
Cotisations	9000			
Loyers		11850	15000	
Aide logement		9550		
Subvention			3000	
Intérêts	400			
Plus values	400			
Totaux	9800	21400	18000	49200

Résultat perte	-46930	-14830	-13420	-75180
-----------------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Bilan au 31 décembre 2015

Tableau n°2 : Bilan au 31 décembre 2015

Actif				Passif	
Immobilisations	Montants	Amortis- sement	Nettes	Fonds Propres	834 003,74
Immeuble	49 292,17	38 518,75	10 773,42	Réserve statutaire	11 862,33
Matériel Mobilier bureau	9 774,30	7 022,99	2 751,31	Réserve Spéciale	232 684,31
Installation					
Appartement Relais	11 089,45	2 620,00	8 469,45	Report à nouveau	565 074,30
Nom Guy Renard	164,64	164,64	0,00	Réserve Caisse action sociale	67 396,32
				Réserve	
Site Internet	17 331,44	17 331,44	0,00	Appartement-Relais	20 963,72
				Résultat de l'exercice	-63 977,24
Immobilisation en cours	5 977,52		5 977,52		
Total immobilisation	93 629,52	65 657,82	27 971,70		
Immobilisation financière				Dettes	11 833,21
Dépôt syndic	338,10			Dépôts loyer reçus	
				Appartement-Relais	793,70
Titre SICAV	744 444,84			Dépôts locataires	
				Appartement-Relais	
Total cumil financier			744 782,94	Virement à effectuer	
				Appartement-Relais	0,00
Stock				Dettes à court terme	9 840,75
Livres	565,00			Fonds Roulement AR	1 198,76
DVD	35,56				
Total Stock			600,56		
Valeurs réalisables					
Fournisseurs - avoirs	169,99				
Participation loyer CAF					
après régulation	0,00				
Locataires loyers					
Appartement-Relais	0,00				
Total Valeurs réalisées			169,99		
Valeurs réalisables et disponibles					
Société Générale					
Livret	8,65				
Société Générale					
Compte courant	11 336,75				
Société Générale					
Appartement Relais	18 309,70				
Banque Postale	2 321,24				
Banque Postale					
Caisse d'action sociale	1 322,48				
Caisse épargne					
Appartement-Relais	36 646,34				
Chèques à encaisser	2 365,00				
Caisse	1,60				
Virement à recevoir	0,00				
Total Valeur disponible			72 311,76		
Charges comptabilisées d'avance					
			0,00		
Total Actif			845 836,95	Total Passif	845 836,95

Budget prévisionnel 2016

Charges

	Gestion courante	AR1	AR2	Cumul
Eau			500	
EDF	800	330	1020	
Frais bureau	800			
Petit matériel		300	2000	
Entretien	500			
Loyers		14000	10320	
Charges copropriété	2300			
Prime d'assurance	380			
Documentation	800			
Honoraires	4000			
Publicité	300			
Revue	3500			
Pourboires/aides	500			
Frais de bouche	300			
Frais assemblée	1300			
Frais PTT	700			
Internet	300		430	
Frais d'exploitation			600	
Frais financiers	450			
Impôt	1200			
Salaires et charges	36700	20400	15900	
Divers	500			
Amortissement	1400	1200	650	
Totaux	56730	36230	31420	124380

Recette

	Gestion courante	AR1	AR2	Cumul
Cotisations	9000			
Loyers		11850	15000	
Aide logement		9550		
Subvention			3000	
Intérêts	400			
Plus values	400			
Totaux	9800	21400	18000	49200

Résultat perte	-46930	-14830	-13420	-75180
-----------------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Crédits Photos & illustrations

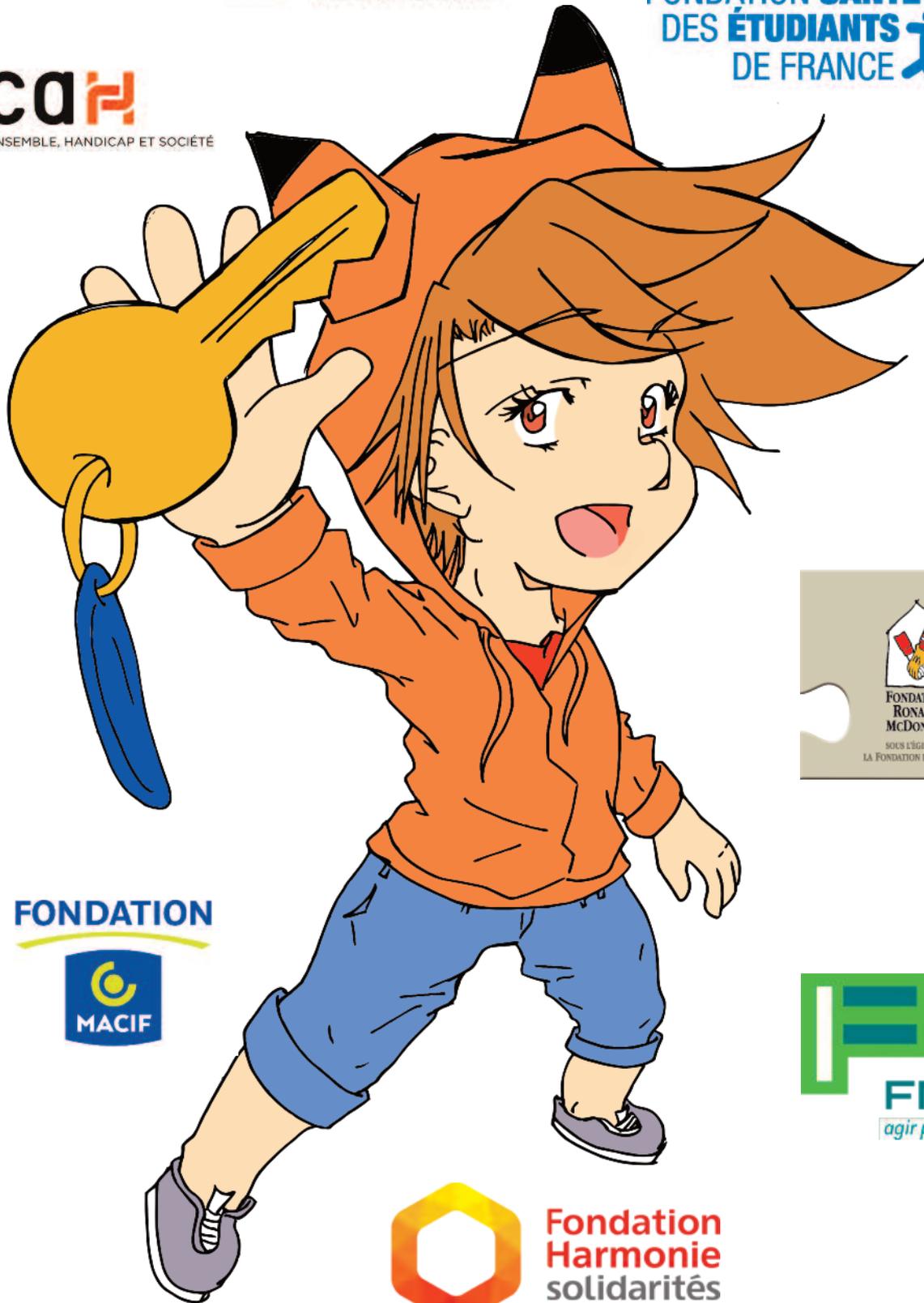
Henry Tea
Sandrine Njimi-Tondji
The noun project
Noémie Chapel
Pixabay

Réalisation

Henry Tea

Remerciements

Fondation Santé des Etudiants de France
CMP Georges Heuyer et son équipe
CSE Pierre Daguet et son équipe
Paris Habitat
CCAH
Fondation Ronald McDonald
Fondation Macif
Fondation Harmonie Mutuelle



Partenaires

